

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Correspondance romaine. — III Mandement de Nos Seigneurs les archevêques et évêques de la province d'Ontario. — IV Prières des Quarante-Heures. — V Le Père Piché. — VI La *Providence et le Bonheur*.

AU PRONE

Le dimanche 18 février

On annonce :

Les Cendres et le Carême ;

La fête de saint Matthias (samedi) ;

Dans le diocèse de Joliette, la collecte pour les oeuvres diocésaines.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 18 février

Office du dim. de la Quinquagésime, **semi-double** (privil. contre tout office de 2e cl.); mém. de saint Siméon, 3e or. **A cunctis** ; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., Suffr.

Le mercredi 21 février

Bénédictio et distribution des cendres; messe propre, **simple** (privil. contre tout office de 1e cl.); 2e or. **A cunctis**, 3o **Omnipotens**; préf. du carême.

NOTE. — En Carême on récite l'**Angelus** debout, le samedi midi, le soir et toute la journée du dimanche.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 25 février

Tous les titulaires dont l'office tombe depuis le 1er dimanche du Carême, n'auront leur solennité que le IVe dimanche après Pâques (le 6 mai), le IIe et le IIIe dimanche étant occupés par les solennités de l'Annonciation et de saint Joseph.

J. S.